

J'utilise la parcelle 000 B 387 au lieu dit PLAINS BOIS, 74200 LYAUD à des fins agricoles pour me chevaux. J'accède à cette parcelle avec ma voiture pour amener de l'eau par exemple. Actuellement le chemin du voua beudet est accessible depuis chemin rural d'allinges.

Je veux pouvoir continuer à accéder à ce terrain avec un chemin suffisamment large pour ma voiture et une pente raisonnable car aujourd'hui l'accès est presque plat alors que la déviation proposé ne l'est pas. Je rappelle que nul ne peut être enclaver, et que l'accès doit pouvoir être le même ou du moins dans des conditions équivalentes.

Voilà mon inquiétude (et une compréhensible opposition) vis à vis de la désaffectation des chemin ruraux du projet. Notre inquiétude est renforcé car actuellement certains chemins sont déportés et l'accès est seulement piéton, de plus le chemin des vuarchets qui vient d'être refait n'est pas accessible en voiture (grosses pierres).

Bondaz Michèle et Estival Mathieu